



Demande de nationalité française

Par **nassimou**, le **16/11/2013** à **12:26**

bonjour Monsieur/Madame;

je suis né en Algérie LE 4 JUIN 1946 A TLEMCEN pendant l'occupation française en Algérie.

je suis en possession d'une carte nationale d'identité française, numéro VD26669 établi le 15 NOVEMBRE 1961 par LA PRÉFECTURE DE TLEMCEN .

je souhaite acquérir la nationalité française.
quelles sont les démarches à entreprendre ?

merci pour votre réponses.

Par **youris**, le **16/11/2013** à **13:29**

bjr,

que vous possédiez une carte d'identité française est normale puisque l'algérie était française jusqu'à l'indépendance.

si vos parents ont opté pour la nationalité algérienne en 1962, vous êtes algérien et vous n'avez aucun droit particulier pour obtenir la nationalité française.

cdt

Par **linouche12**, le **23/11/2013** à **19:52**

Bonjour Maitre

Je voudrai savoir es ce que j'ai le droit à la nationalité française sachant que je suis née en Algérie et mon père est née en France d'une mère française et d'un père algérien (sans acte de mariage il vivait en concubinage, mais ils reconnaissent tous les deux leur fils -mon père)

Les documents que je possède Sont les suives

Acte de naissance de mon père née à paris 10eme

Acte de naissance de ma grande mère paternelle née à fontenay-le- fleury

A qui dois-je m'adressé ? Et quelles est la procédure à suivre ?

Merci.